



Classification dans la Métallurgie : 1^{ère} étape - Les fiches descriptives d'emploi

APPLICABLE AU
01/01/2024

SPÉCIALE CONVENTION
COLLECTIVE NATIONALE
DE LA MÉTALLURGIE

Découvrir la méthodologie pour réaliser des descriptions d'emploi conformément aux nouvelles dispositions conventionnelles.

OBJECTIFS :

- 1 Apporter une méthode concrète d'analyse et de rédaction de fiches descriptives d'emploi,
- 2 Clarifier les termes et concepts spécifiques à ce sujet.

PUBLIC :

DRH, RRH, responsables de production participant aux descriptions et cotations des emplois de leur entreprise ou toute personne impliquée dans le déploiement du futur système de classement des emplois.



**Durée : 1 jour
(7 heures)**



**Tarif : Consulter
notre calendrier**

PRÉREQUIS :

Aucun prérequis

PROGRAMME :

Une description d'emploi, pour faire quoi :

- Cohérence entre le travail effectué et les attentes de l'organisation.

Terminologie et définitions :

- Métier, emploi, poste, fonction, classification, compétences.

Outils de méthodologie :

- La cartographie des emplois,
- L'analyse et la description de l'emploi,
- Les bonnes pratiques / points de vigilance.

Initiation à la cotation des emplois.

Méthode et moyens pédagogiques :

Présentation des principes juridiques et échanges autour de mises en situation pratiques, et remise d'un support pédagogique.

Modalités d'évaluation et de sanction :

Le stagiaire sera évalué par le formateur selon sa participation active lors des temps d'échanges et au cours des cas pratiques. Une attestation sera délivrée à l'issue de la formation.

DROIT SOCIAL ET RESSOURCES HUMAINES
I. CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE • CLASSIFICATION DANS LA MÉTALLURGIE : 1^{ÈRE} ÉTAPE - LES FICHES DESCRIPTIVES D'EMPLOI



CONTACT ET INSCRIPTION :

Christiane ENGELSTEIN – SSETI

✉ formation@sseti.fr • ☎ 03 87 74 34 19

SSETI

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR